

Congrès Annuel ASG 2025 Workshop



Prof. Robert Danon

Partner, Danon, Lausanne

Université de Lausanne

Comité Scientifique ASG

Le Professeur Robert Danon est un éminent expert reconnu sur le plan aussi bien national qu'international. Professeur de droit fiscal suisse et international à l'Université de Lausanne, où il dirige le Centre de politique fiscale, il assure par ailleurs la présidence du Comité Scientifique Permanent de l'Association Internationale de Droit Fiscal (IFA).

Dans le cadre de son cabinet d'expertise, Danon, il assiste des entreprises multinationales ainsi que des familles internationales dans le contexte de problématiques transfrontalières complexes. Il conseille également les collectivités publiques au sujet de réformes fiscales. En 2015, le Professeur Danon fut par exemple chargé par le département fédéral des finances d'examiner la réforme suisse de l'imposition des entreprises.

Spécialisé entre autres dans la résolution des différends fiscaux internationaux, le Professeur Robert Danon intervient régulièrement dans le cadre de procédures amiables ou arbitrales, y compris celles régies par des traités d'investissement.

